

TURNY >> Notre commune

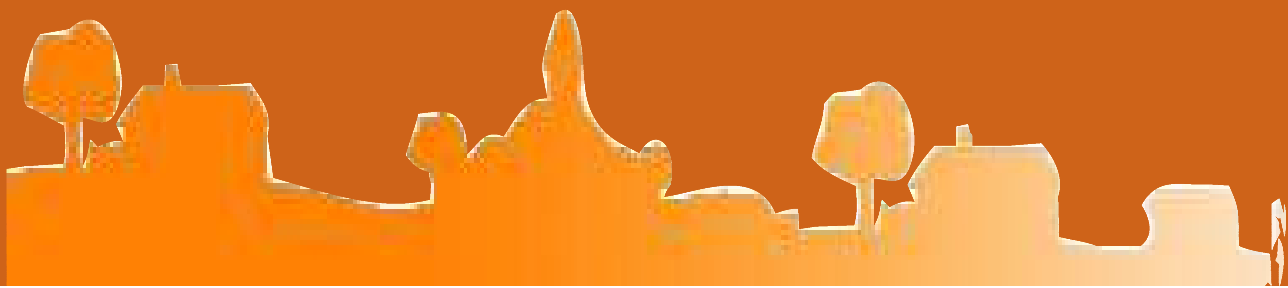
BULLETIN MUNICIPAL

N°28 - Février 2019



Photo Yannick Santandreu

**Fin du centenaire de la Grande Guerre
une cérémonie hommage à Turny**





Dimanche 10 février

Concours de belote Turny Pétanque

18 février au 4 mars

Vacances d'hiver zone A (Dijon)

Samedi 23 février 20h30

**Turny Danse avec Mill'Accords
Théâtre de Champagne à Troyes
au profit des Restos du Cœur.**

Samedi 16 mars

Concours doublettes Turny Pétanque

5-6-7 avril

**Spectacle Compagnie du Parapluie
Salle des fêtes Turny**

Samedi 13 avril (matin)

**Journée fleurs ADMR
Place de la Mairie Turny**

13 avril au 29 avril

Vacances de printemps zone A (Dijon)

Mercredi 8 mai 11h

Cérémonie Armistice

18-19 mai

Fête patronale

Dimanche 26 mai

Elections européennes

8-9-10 juin

3^e Sentier des Arts de Turny

et n'oubliez pas !



Sacs jaunes : ramassage tous les
15 jours le vendredi matin*
(les sortir le jeudi soir)



Ordures ménagères : ramassage tous
les 15 jours le jeudi matin*
(les sortir le mercredi soir).

*Voir calendrier de Turny

MAIRIE

Lundi 9h à 12h

Mardi 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

Jeudi 14h à 17h

Vendredi 9h à 12h

Samedi 10h à 12h

AGENCE POSTALE

Lundi 9h30 à 12h

Mardi 9h30 à 12h

Mercredi Fermée

Jeudi 9h30 à 12h

Vendredi 9h30 à 12h

Samedi 10h à 12h

BIBLIOTHEQUE

Lundi 16h30 à 17h30

Mardi 13h30 à 16h30

Jeudi 16h30 à 17h30

Samedi 10h à 12h

Ces horaires peuvent être odifiés en périodes de vacances



ENTREPRISE KALWAK

De Père en Fils depuis 1964 à votre service !

- Couverture
Tous types de tuiles,
ardoises, etc.
- Zinguerie
- Charpente
- Isolation de toiture



03 86 56 41 09

89570 NEUVY SAUTOUR

Sommaire

- Vie municipale.....P4
- Communauté de Communes P11
- Culture Patrimoine.....P12
- Fêtes et Manifestations.....P15
- Aménagement-travaux.....P18
- Vie économiqueP20
- Vie associative.....P21



Le mot du Maire

Pour débiter ce bulletin, je tiens à vous renouveler mes vœux pour l'année 2019, portez vous bien et gardez l'espoir d'une vie meilleure. Tout arrive à qui garde l'espoir.

Les temps sont difficiles pour tous et pour chacun, en témoignent les revendications diffuses du mouvement de contestations que nous vivons actuellement. Il faut accepter d'être bousculé dans ses habitudes. Les choses doivent changer, des réformes doivent se mettre en place, c'est une certitude, mais elles remettent en cause, bien évidemment notre quotidien, certaines de nos habitudes et de nos certitudes. A cette occasion, pour recenser vos attentes, un registre est ouvert en mairie et sera transmis dans son intégralité au service de l'état. Vous pouvez également porter vos contributions par mail à la mairie (mairie@turny.fr) et nous les ajouterons au registre.

Coté communal, nous continuons d'avancer, pas aussi vite que l'on voudrait, il faut parfois ronger son frein, pour contribuer à améliorer votre quotidien.

Le chemin piétonnier entre Turny et Bas-Turny, malgré bien des méandres, a été réalisé par la commune après avoir trouvé un compromis avec le SRD. Il est donc opérationnel sur toute sa longueur et trouve dès à présent, ses utilisateurs même si sa fréquentation est bien plus évidente aux beaux jours.

L'ex-école maternelle s'est trouvée un nom : « L'Annexe » puisqu'elle va regrouper les services périphériques de la mairie (cantine, atelier, pompiers). Le début des travaux a été retardé par un appel d'offre infructueux pour un lot, et de nouvelles contraintes administratives (passage en publication totalement dématérialisée) qui nous a obligé à adhérer à une nouvelle structure. Les travaux vont débiter prochainement.

La partie administrative et les études pour la rénovation de l'église sont presque terminées et nous allons pouvoir passer à la concrétisation du projet. Un appel d'offre va être publié prochainement pour réaliser les deux premières tranches. En effet, la mobilisation de tous et l'implication de chacun, nous permettent d'envisager de réaliser simultanément 2 tranches de travaux. Nous pouvons nous enorgueillir de cette rare situation et ceci sans « plomber » le budget communal où nous avons décidé d'inscrire une dépense de 40 000 € maximum par an. Cette réalisation sera subventionnée à 80%. Les 20% restant sont constitués de vos dons, de la vente des tuiles, du bénéfice de la fête des 500 ans et complétés par le budget communal. C'est donc en grande partie grâce à vous que nous pouvons lancer ces travaux. Je vous en remercie encore.

D'autres travaux sont envisagés pour cette année, avec nos structures intercommunales quand c'est leur compétence. La rénovation de nos voiries communales concernera la route de la Roche et son prolongement et la rue de l'Eglise. Une nouvelle tranche de la programmation de la rénovation de notre éclairage public avec les hameaux de L'Hôpital et Bas-Turny. L'aménagement de l'extérieur de la salle des fêtes sera poursuivi et nous avons prévu la rénovation du jardin du souvenir. D'autres projets pourront s'ajouter lors de l'élaboration du budget.

En ces années difficiles, nous avons la volonté et trouvons la capacité de poursuivre opiniâtrement l'amélioration du quotidien de Turny.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent, bon hiver à tous, les beaux jours reviennent toujours.

Stéphane Gallois

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE TURNY

N°28 Février 2019

Directeur de la publication
Stéphane Gallois

Comité de rédaction
Commission Communication
Responsable J.Claude Chevalier
Viviane Chaussin - Cathy Colin
Maryvonne Crochet Gosso
Stéphane Gallois

Réalisation
Cathy Colin
Laurette Cerveau

Photos
Mairie de Turny
Associations

Impression
Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Adressez vos contributions à :
bim@turny.fr

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des compte-rendus du Conseil Municipal est disponible à la Mairie et sur le site internet www.turny.fr

Conseil Municipal du 25 octobre 2018

Présents : Viviane Chaussin, Cathy Colin, Maryvonne Crochet Gosso, Véronique Jorge, Daniel Berchery, Jean-Pierre Charonnat, Jean-Claude Chevalier, Jean-François Chollet, Jean-Charles Combaluzier, Jean-Marc Foucher, Stéphane Gallois, Jean-Marc Suinot.

1. CCSA : MODIFICATION STATUTS, COMPETENCE GEMAPI

La Communauté de Communes Serein et Armance a pris la compétence GEMAPI (GEstion de Milieu Aquatique Prévention des Inondations), au 1^{er} janvier 2018 sur la part obligatoire et commune aux 3 bassins versants. Or le SMBVA auquel Turny est rattaché a une compétence plus élargie, notamment concernant le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ce qui maintient des délégués communaux et une petite contribution communale. La gestion des instances délibérantes du SMBVA en était très compliquée.

La CCSA a donc décidé de prendre une compétence élargie intégrant le SAGE, l'information, la communication et l'animation d'outils contractuels notamment le contrat global et Programme d'Actions de Prévention des Inondations, ce qui dégage la commune de toutes contributions mais il n'y aura plus de représentants communaux.

12 voix pour la délibération N° 67/2018 du Conseil Communautaire modifiant les statuts communautaires à l'article 17 élargissant les compétences GEMAPI.

2.CCSA : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, CONDITIONS DE TRANSFERT DES ZAE

La loi NÔTRE a obligé les communautés de communes à devenir propriétaires des Zones d'Activités Economiques Communales aménagées mais non encore commercialisées. Au sein de la CCSA, 3 zones sont concernées et donc acquises aux conditions financières suivantes :

❖ Têtes d'Or à Saint-Florentin (17 087 m²) reprise de l'emprunt restant dû 230 679 €

❖ Poirier rouge à Percey (8790 m²) plus d'emprunt en cours achat à 4€/m² soit 35 160 € HT.

❖ Le Pilate à Briennon (21 764 m²) reprise de l'emprunt restant dû 341 294.28 €

Ratification à 10 voix pour, 1 contre (JC Combaluzier), 1 abstention (V. Jorge) de la délibération N° 81/2018 du

Conseil Communautaire du 19 juillet 2018 concernant l'acquisition des ZAE aux conditions décrites.

3. ADHESION E-BOURGOGNE

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les marchés publics sont obligatoirement et totalement dématérialisés. Pour ce faire, la commune doit adhérer à la plateforme e-Bourgogne Franche-Comté (GIP : Groupement d'Intérêt Public) ayant pour objet le développement de services numériques, qui offre un certain nombre de services pour une adhésion annuelle de 1,39 €/habitant (740 habitants au 01/01/2018 – recensement INSEE). Une remise de 5% est accordée en étant membre d'une communauté de communes adhérente.

La cotisation annuelle est de 977.17 €.

Services compris dans cette adhésion :

- salle des marchés pour les appels d'offres
- tous les actes dématérialisés

- hébergement du site internet qui pourra migrer (fin du contrat réseau des communes)

Jean-Claude Chevalier émet un doute sur la nécessité d'adhérer. Le Conseil Municipal décide donc d'adhérer sous réserve de nécessité (NDLR nécessité avérée).

9 voix pour, 3 abstentions (C. Colin, M. Crochet Gosso, JF Chollet) :

- ♦ adhérer au Groupement d'Intérêt Public, ayant pour objet de développer une plateforme de services numériques fournis aux usagers (particuliers, entreprises, associations...) par l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public, dans une perspective de modernisation de l'administration et d'amélioration de l'accès aux services publics, et ce sous réserve d'une nécessité et d'une alternative moins onéreuse.

- ♦ acter que cette adhésion prendra effet à partir du 2 novembre 2018

- ♦ désigner, le Maire, Monsieur Stéphane Gallois, en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public et Monsieur Jean-Marc Suinot, en tant que membre suppléant

- ♦ autoriser le Maire à accomplir toutes les formalités concernant cette adhésion et à signer tous documents s'y rapportant.

4. JEUX COUR D'ECOLE

Une proposition d'installation de jeu complémentaire prévue lors de l'aménagement est parvenue (promo d'automne Mefran). Il s'agit d'un modèle genre Fourmi comportant, toboggan, filet de grimpe, barre pompier...

>> Vie municipale

La surface de l'aire de jeu est de 5,40 x 7,70 m et le sol réalisé en gravier.

La directrice de l'école est favorable au projet.

Le prix total, installation comprise, est de 12 000 € HT. Une économie peut être réalisée par la réalisation du terrassement par une entreprise locale (devis en attente). Jean-Claude Chevalier ressort un dossier de devis non abouti et non étudié.

Une discussion s'en suit et après en avoir délibéré, le sujet est ajourné.

5. CONTRAT ENTRETIEN BC ENTREPRISE

Au précédent conseil, il n'avait pas été donné suite à la proposition de BC suite aux différents problèmes de chauffage rencontrés. Afin de pouvoir pallier aux éventuelles pannes il est nécessaire de signer le contrat d'entretien qui vient en substitution du précédent. Actuellement la chaudière est en défaut d'entretien ce qui peut être contraire à la garantie. Ce contrat comprend également l'entretien de la ventilation de l'école. Il est établi pour 12 mois et reconductible tacitement. Son prix est de 2 745,78 € TTC/ an et indexé sur l'indice Frais et Service Divers. (12 voix pour).

6. PREEMPTION TERRAIN ABORDS DE L'EGLISE

La commune a la capacité de préempter sur l'achat d'un terrain mis en vente s'il comporte un intérêt et un projet pour la commune. Il s'avère qu'un terrain cadastré AA 262 d'une surface de 1 501 m² environ situé aux abords de l'église est en vente au prix de 14 000 € (9,30 €/m²). Le Maire pense que cette acquisition de terrain est une opportunité pour dégager le tour de l'église, maintenir et améliorer la qualité paysagère du centre du village et prolonger le parking dans sa continuité.

10 voix pour, 2 abstentions (JP Charonnat, V. Jorge). Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer toutes démarches et à engager les dépenses afférentes, conformément à la délibération du 9 mars 2017 lui donnant délégation du droit de préemption.

7. NOM DU POLE EX ECOLE MATERNELLE

Lors du dernier conseil, il a été proposé de donner un nom à l'ex maternelle aujourd'hui inapproprié. Pour rappel il regroupera : restaurant scolaire, atelier municipal et pompiers

Les propositions suivantes sont parvenues : Centre technique, Centre technique municipal CTM, Ateliers municipaux, L'Atelier, Pôle services, Service technique municipal, Le Pôle, L'Annexe, Le péri-annexe, Le péri-technique, Bâtiment St Pierre.

Le Conseil Municipal élimine plusieurs noms et garde « Pôle Services » et « L'Annexe ».

11 voix pour, 1 abstention (JP Charonnat), nommer le bâtiment « ex-maternelle » situé au 1 rue de la croix Saint Pierre « l'Annexe ».

8. TRAVAUX POLE « EX-MATERNELLE »

Suite au conseil municipal du 5 juillet 2018 l'appel d'offres a été lancé et les subventions ont été attribuées. L'estimation des travaux était de 360 000 € et il a été nécessaire de modifier quelques points. Le montant des subventions accordées est de :

♦FSIL 38,21 % sur une base éligible de 206 762 € soit 79 000 €

♦DETR 40 % sur une base éligible de 225 730 € soit 90 292 €

Total subventions = 169 292 €, soit 47 %.

Les résultats de l'appel d'offres sont très défavorables puisqu'à l'analyse des offres, toutes options comprises, le montant s'élève à 570 000 € HT. Il a donc été décidé de lancer la phase de négociation (prévue au marché) avec les entreprises pour trouver des leviers d'économie. Par ailleurs le lot n°4 plâtrerie menuiserie intérieure est déclaré infructueux et devra être relancé. Il est possible d'espérer un coût de travaux entre 450 000 et 500 000 €, soit un financement communal de 280 000 à 330 000 €. Lors de la programmation il avait été prévu 245 000 €.

Plusieurs solutions s'offrent au Conseil Municipal :

→Poursuivre et se donner les moyens financiers en revoyant le programme d'investissement (phase Mairie par exemple).

→Tout arrêter maintenant.

→Réduire le projet (pas d'appartement).

Il a été demandé à l'économiste de chiffrer la suppression de l'appartement.

Il est nécessaire d'attendre la finalisation des marchés et les estimations pour prendre une décision dans un Conseil Municipal ultérieur.

9. OFFICE NATIONAL DES FORETS TRAVAUX SYLVICOLES 2018

Au programme des travaux forestiers sont inscrits pour cette année, des travaux sylvicoles sur les parcelles 1a, 17a, 19a, 27 et 28a (essentiellement des parcelles de reboisement qui ont été replantées après tempête de 1999) pour un dégagement mécanique des interliges et dégagement manuel des plans.

Le montant estimé est de 21 023,17 € soit 23 125,49 € TTC. La commune a la possibilité de faire faire tout ou partie par l'ONF. Jean Charles Combaluzier, en charge du dossier informe le Conseil qu'il n'existe plus d'entreprise capable de faire les travaux manuellement. Pour cette fois, les travaux devront être confiés en totalité à l'ONF pour être réalisés en janvier au plus tard. (12 voix pour).

>> Vie municipale

10. AFFOUAGES

Comme chaque année il est mis des parcelles en affouage en fonction des coupes réalisées et de l'accessibilité des parcelles. Cette année il s'agit de taillis (traçage de chemin) sur parcelles 13, 16, 17b, 17d, 19 et une bordure des parcelles 28 et 29. Les chemins seront tracés par l'ONF. Il est rappelé que les houppiers des parcelles 34 et 35 sont vendus car l'accès est trop difficile. 12 voix pour, tarif de 6 € la stère selon les règles et la charte des affouages habituelle. Le tirage au sort a lieu le samedi 24 novembre.

11. SIGNALÉTIQUE

Une opération de complément de panneaux de rue a été menée. Un recensement des poteaux et des panneaux de police manquants a été fait. Reste à vérifier le cadre légal de nécessité et à demander des devis.

12. CREANCES ADMINISTRATIVES

Suite à une procédure de surendettement concernant une administrée, il est demandé, par la Trésorerie, au Conseil Municipal, de prendre une délibération pour effacer ses dettes auprès de la commune pour un montant total de 168 € (frais de cantine). Pour ce faire il faut « éteindre » la créance. (12 voix pour).

13. INDEMNITE DE CONSEIL RECEVEUR MUNICIPAL

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit délibérer sur l'indemnité de conseil allouée au Receveur Municipal, Madame Chêne Bernardie en exercice jusqu'au 1er septembre soit 240 jours sur 365 pour l'exercice 2018. Le montant net de cette indemnité est de 286.70 €. En attente de nomination d'un nouveau receveur, l'intérim est assuré par le receveur de Joigny. 11 voix pour, 1 contre (C. Colin), la non attribution de l'indemnité au receveur municipal qui a été en exercice jusqu'au 1er septembre 2018.

14. CONVENTION AVEC LA CRECHE POMME D'API

Une convention avec l'association Pomme d'Api à Chailley lie la commune depuis de nombreuses années ce qui permet d'être un partenaire privilégié de cette structure de service à la petite enfance. La convention triennale arrive à échéance et doit être renouvelée. La participation financière reste la même en espérant que d'autres communes deviennent partenaires pour consolider les moyens financiers de cette association. 12 voix pour la signature de la convention triennale avec l'association Pomme d'Api.

15. ACHAT GROUPE ELECTROGENE

L'agent technique a demandé la possibilité d'achat d'un groupe électrogène. Devis de chez Lange : groupe électrogène de 4 200 watts avec le kit brouette pour un montant de 788 € HT. 12 voix pour.

Conseil Municipal du 12 décembre 2018

Absent excusé : Jean-Charles Combaluzier
Absent : Jean-Marc Foucher

1. CCSA : COMPETENCE VOIRIE

Sont déclarées d'intérêt communautaire les voiries communales classées et revêtues ainsi que les places revêtues d'enduits au bitume, existantes à la date de création de la Communauté de Communes soit le 1er janvier 2017.

Les communes participent à hauteur de 15 % du montant HT des travaux. Ceci a été établi à l'époque de la CC du Florentinois. Le Conseil Municipal doit donc ratifier la délibération qui permet d'appliquer cette disposition à la CC Serein Armance. 10 voix pour approbation de la délibération N°116/2018 «aménagement du territoire - voirie » du conseil communautaire du 16 novembre 2018.

2. AMENAGEMENT DE L'ANNEXE AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ

L'appel d'offre des travaux de rénovation de l'Annexe (ex maternelle) a été réalisé.

L'analyse des offres a été présentée à la commission d'appel d'offre qui s'est prononcée pour la négociation des lots et qui a revu quelques leviers d'économies (suppression du revêtement enrobé de la cour, réduction des enduits du bâtiment à la partie basse, suppression des échafaudages, mise à disposition du local chantier, diminution des isolants du garage pompier (nécessité du hors gel seulement) modification du bardage et quelques modifications des ouvrants.

A l'issue des négociations les résultats se déterminent comme suit :

Etat civil

Naissance

- ★ Giulio TRATAT
le 18 novembre 2018
- ★ Thaïsse NAVARRO
le 27 janvier 2019

Décès

- ★ Sylviane BARONNAT
le 17 octobre 2018

>> Vie municipale

Présentation des lots

		Entreprise retenue	€ HT
Lot 1	VRD Démolitions Gros Œuvres	GEBAT	172 006,31 €
		Option trottoir	5 804,00 €
		Option assainissement	5 676,44 €
Lot 2	Charpentes bois Bardages Zingeries	VAJCOULEUR	56 478,01 €
		Option escalier extérieur	7 871,00 €
Lot 3	Menuiseries extérieures Serrureries	FOREY	38 515,00 €
Lot 4	Doublages Cloisons Menuiserie intérieure Faux plafonds	Infructueux	
		Estimation	90 000,00 €
Lot 5	Revêtements de sols Faiences	DAVID	12 828,40 €
Lot 6	Peinture	DELAGNEAU	19 930,14 €
Lot 7	Crauffage Ventilation Plomberie Sanitaires	JAULGELEC	44 502,57 €
Lot 8	Electricité	JAULGELEC	20 001,78 €
		Total	463 613,86 €

Le financement se décompose comme suit :

Travaux	463 613,65 €	DETR	90 292,00 €	18%
		DSIL	79 000,00 €	15%
Imprévu	46 361,37 €	Autofinancement	340 683,02 €	67%
Total	509 975,02 €	Total	509 975,02 €	100%

AMC	40000
SPS	2673
Bureau de contrôle	2685
Assurances (estimation)	10 200 €
Total	55 558 €

Montant de l'opération 565 533 € HT

Besoin autofinancement 396 241 € Hors TVA

Le besoin de financement communal est donc 350 000 €. Les finances de la commune le permettant, il est proposé de réaliser un emprunt de l'intégralité sur 5 ans pour une annuité d'environ 30 000 €/an.

Le lot 4 : « Doublages Cloisons Menuiserie intérieure Faux plafonds » a été déclaré infructueux (une seule offre supérieure à l'estimation). Un appel d'offre doit être relancé pour ce lot.

Toutefois pour permettre un commencement de travaux, le conseil municipal doit autoriser le Maire à signer les pièces nécessaires. L'attribution du lot 4 sera votée ultérieurement.

8 voix pour, 2 abstentions (V. Jorge, JM Suinot)

4. FORET COMMUNALE

Inscription à l'état d'assiette des parcelles 13, 16, 17B, 17D, 19B, 20, 28, 29 et 30

Dossier suivi par Jean-Charles Combaluzier.

Conformément au programme de gestion de la forêt, il est prévu l'exploitation des parcelles 13,16,17B, 17D, 19B, 20, 28, 29 et 30. (10 voix pour).

5. PROJET DE DESSERTE FORET

Dossier suivi par Jean-Charles Combaluzier. Comme annoncé lors du précédent Conseil Municipal un projet de desserte en forêt est à l'étude.

La réalisation de ce chemin permettra une valorisation de nos bois d'exploitation par une meilleure vente et mettra en valeur notre forêt communale. Il se situe à l'extrémité nord du finage et débouche sur la route des Boudins (VC 10). Il consiste en la réalisation d'un chemin de 3 550 m et 3.5 m de large, en partie sur Turny, sur la limite des communes de Chailley et Turny et pour une autre part sur Venizy et de 2 places de retournement de 250 m².

Le montant des travaux est estimé à 228 915 € dont 98 662 € HT pour Turny + 4 500 € de maîtrise d'œuvre par l'ONF soit 103 462 € HT. Ce projet est bien subventionné et porte un solde d'opération, compte tenu de la vente des arbres sur l'emprise, de - 14 562 € HT pour la commune.

Travaux HT	228 915 € HT	119 100 € HT
Maîtrise d'œuvre	9 000 € HT	4 500 € HT
Total	228 915 € HT	123 600 € HT
Subventions	103 132 €	93 162 € (79 %)
Vente de bois d'emprise	90 000 € HT	40 000 € HT
Reste à charge	- 34 700 €	-14 562 €

(10 voix pour)

6. EGLISE – CONTAT D'ENTRETIEN

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier qui explique au Conseil en quoi consiste ce contrat d'entretien, ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Jusqu'à ce jour, le contrat prévoyait l'intervention de 2 personnes pendant 2 jours annuellement sur 5 ans avec une nacelle de 34 m pour 2 940 € HT. Il a été demandé à l'entreprise Roy une nouvelle proposition concernant l'entretien de l'église : intervention d'une personne pendant 2 jours annuellement sur 5 ans avec une nacelle de 20 m pour 1 957,06 € HT. (10 voix pour)

7. ENGAGEMENT TRAVAUX TOITURE EGLISE POUR LANCEMENT APPELS D'OFFRES SELECTION S.P.S.

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier qui informe le Conseil Municipal que l'étude arrive à sa fin et ce, d'une manière satisfaisante. En accord avec la DRAC et l'architecte, il doit être donné maintenant un ordre de

>> Vie municipale

service à l'architecte pour constituer les dossiers et lancer l'appel d'offre des 2 tranches. La subvention de la DRAC sera de 40 % sur le montant réel après l'ouverture des plis. Le Conseil Régional accorde une subvention de 20 % sous réserve que le montant des travaux ne dépasse pas 200 000 €, ce qui est le cas pour la 1^{ère} tranche. La 1^{ère} souscription de la Fondation du Patrimoine a permis de régler les travaux de la tour et l'étude de l'architecte. Le reliquat de 8 466 € sera reversé sur la 2^e souscription rajouté aux dons qui s'élèvent aujourd'hui à 18 657 €, en espérant encore 11 000 € de dons. Il y aura également une subvention de la Fondation du Patrimoine de 5 400 € pour la 2^e souscription. A ce jour, il reste donc à la charge de la commune 41 342 €.

JC Chevalier rappelle que l'église fait partie du patrimoine et que les travaux ne mettent pas en péril le budget de la commune, ceux-ci étant pris en charge par les souscriptions de la Fondation du Patrimoine et les subventions. Il rappelle que la vente des tuiles assurée par les Amis du Patrimoine fait partie des sommes collectées et versées à la Fondation du Patrimoine.

Récapitulatif des travaux de restauration des toitures

	NEF OCCIDENTALE ET BAS COTÉ NORD OCCIDENTAL	BAS COTÉ NORD ORIENTAL VERSANT NORD DE LA NEF ORIENTALE ET VERSANT NORD DU CHŒUR	TOTAL TRANCHES 1 & 2
	TRANCHE 1	TRANCHE 2	
Installations de chantiers			
Maconnerie/Pierre de taille	48 305,90 €	39 333,63 €	88 245,59 €
Charpente	43 183,73 €	20 727,14 €	63 915,87 €
Couverture	57 431,68 €	51 175,77 €	121 675,45 €
Electricité	5 925,00 €	7 107,50 €	13 032,50 €
TOTAL HT	165 452,31 €	121 320,10 €	286 772,41 €
Honoraires maîtrise d'œuvre	14 062,45 €	10 312,21 €	24 375,66 €
Honoraires SPS (cost/metric)	2 247,24 €	1 041,12 €	4 568,36 €
Frais administratifs : (Estimation)	2 500,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €
TOTAL HT	184 663,00 €	138 073,43 €	320 738,43 €
TVA 20 %	36 932,60 €	27 214,03 €	64 147,29 €
TOTAL TTC (valeur fév. 18)	221 595,60 €	163 288,12 €	384 883,71 €

10 voix pour autorisation du Maire

- ♦ à donner l'ordre de service de démarrage de la mission Pro/Dce à l'architecte Thierry LENEY
- ♦ à demander les subventions
- ♦ à lancer l'appel d'offres
- ♦ à signer tous documents

8. CORDON PROTECTION DU CORBILLARD

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier qui informe le conseil que l'idée était de retirer la corde provisoire qui délimite l'emplacement du corbillard pour remplacer par quelque chose de propre et de conforme avec un panneau explicatif sur ce corbillard.

L'UGAP a fait parvenir un devis pour un montant de 756.15 € HT. (9 voix pour, 1 abstention JP Charonnat).

9. JEUX COUR D'ECOLE : ACHAT ET POSE

La commission a ré-ouvert ce dossier et s'est prononcée sur un modèle répondant aux besoins de l'école (surface nécessaire, âge 3-12 ans).

JC Chevalier distribue aux membres du Conseil une copie d'un modèle de jeux pour un montant HT de 5 274 € en bois et 7 467 € HT en aluminium. Le fournisseur n'effectuant pas la pose, des devis ont été demandés, aujourd'hui un seul devis reçu pour la pose de ce jeu d'un montant de 2 500 € sans l'évacuation de la terre à prévoir. Le conseil souhaite qu'un deuxième devis soit présenté. Le sujet est donc ajourné.

10. AMENAGEMENT JARDIN DU SOUVENIR

Jean-Claude Chevalier explique au Conseil que la commission a étudié plusieurs devis et aménagements. Les 3 entreprises ont été relancées avec des points précis pour avoir un comparatif. Un seul devis reçu à ce jour. Une des entreprises ne pouvant pas répondre.

Devis pour un montant de 6 238.82 € HT.

Banc pour un montant HT de 555 € + 215 € transport = 770 € HT

Il y a obligation légale d'installer un système pour inscrire le nom des personnes dont les cendres ont été répandues au jardin du souvenir. La commission s'est prononcée pour l'installation d'une colonne.

Le Conseil devra statuer si la gravure sera à la charge de la commune ou obligatoire et à la charge des demandeurs.

Un règlement intérieur devra être établi.

Après avoir pris l'attache de Mairie Conseil assistance juridique, il est confirmé la nécessité légale d'inscrire les noms des personnes dont les cendres ont été répandues au jardin du souvenir. Art 2223-2 du CGTC modifié par la loi N° 2008-1350 du 19 décembre 2008.

Stèle en forme de colonne

2 devis ont été demandés :

Sansone : 1 900 € HT.

Hedou : 1 658.33 € HT

Pour information : plaque pour nom du défunt
Bureau Vallée : plaques en laiton mesure : 120 X 60 gravées (3 lignes) 12.90 € TTC.

Plaques en granit : 22 € la plaque sans gravure

9 voix pour, 1 abstention (V. Jorge)

♦ Jardins Réalisation pour 6 238,82 € HT

♦ Banc Altrad 555.00 € HT

215.00 € HT (transport)

♦ Stèle Hedou 1 658.33 € HT

Total Jardin du souvenir 8 667.15 € HT

>> Vie municipale

11. AMENAGEMENT PAYSAGER SALLE DES FETES

Dossier suivi par Jean-François Chollet qui explique les travaux déjà effectués au niveau paysager de la salle des fêtes. 3 devis reçus mais trop imprécis. Dans l'attente de nouveaux devis avec des mesures prises par Jean-François Chollet.

12. ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE A262 SUITE A DROIT DE PREEMPTION

Suite à la délibération de préemption de la parcelle AA 262, le Maire a rencontré l'acheteur qui accepte de n'acquérir qu'une partie de terrain (environ 500 m²). La famille Billebault a donné un accord de principe pour séparer cette vente. Le terrain devra être borné (charge partagée entre les acquéreurs).

Il a été vu avec le notaire qu'il est plus simple que la totalité de la parcelle soit achetée et qu'une partie soit revendue ensuite à l'acquéreur initial, sans qu'une délibération soit prise.

13. VOIRIE : ACHAT PANNEAUX DE POLICE

Dossier suivi par Jean-Claude Chevalier qui informe le Conseil des nouveaux achats concernant les panneaux de police après un nouvel inventaire. Il a été demandé un devis auprès du prestataire qui a fourni les précédents panneaux.

Ce devis de Signaux Girod s'élève à 371.16 € HT soit 445.39 € TTC. (10 voix pour).

14. TARIFS 2019

Rappel des tarifs appliqués actuellement :

Location de la salle des fêtes

Location chaises, bancs et tables

	Locataires domiciliés à Turny		Locataires extérieurs à Turny	
	Forfait 48 H	24 H supplémentaire	Forfait 48 H	24 H supplémentaire
Grande salle	190.00 €	70.00 €	300.00 €	100.00 €
Tout compris (EDF – ménage) hors téléphone – Cautions 500.00 €				
Petite salle	70.00 €	20.00 €	100.00 €	25.00 €
Cautions 30.00 €. ½ tarif de la petite salle pour location simultanée de la grande salle				
Soirée ou journée hors week-end soit 24 H : 100.00 € la grande salle – Cautions 500.00 €				

Chaise	0,50 €	Forfait de 5 jours non fractionnables Cautions 100,00 €
Banc	0,60 €	
Table	1,20 €	

Concession	30 ans	50 ans	Perpétuelle
Traditionnelle	100 €	200 €	300 €
Cinéraire	50 €	100 €	150 €

Cimetière

Les concessions traditionnelles ne sont disponibles que dans le nouveau cimetière.

Photocopies

Facturation des photocopies en noir et blanc :

Format A4 recto	0,20 €
Format A4 recto verso	0,40 €
Format A3 recto	0,40 €
Format A3 recto verso	0,80 €
Facturation des photocopies couleurs :	
Format A4 recto	0,40 €
Format A4 recto verso	0,80 €
Format A3 recto	0,80 €
Format A3 recto verso	1,60 €

Facturation association

0.10 € la copie couleur A4 et équivalent.

10 voix pour le maintien des tarifs pour 2019.

15. CREATION POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 26H30

Cette création de poste est envisagée afin de titulariser l'agent administratif actuellement en CDD.

Il s'agit de créer un poste d'adjoint administratif pour un temps de travail de 26h30.

La date de prise de poste est le 1^{er} janvier 2019 en tant que stagiaire pour une durée d'un an.

Cette création de poste n'engendre pas de dépenses supplémentaires à la commune.

10 voix pour.

16. CREATION POSTE ADJOINT DU PATRIMOINE DE 8H30

Cette création de poste est envisagée afin de titulariser l'agent du patrimoine actuellement en CDD.

Il s'agit de créer un poste d'adjoint du patrimoine pour un temps de travail de 8h30.

La date de prise de poste est le 1^{er} janvier 2019 en tant que stagiaire pour une durée d'un an

Cette création de poste n'engendre pas de dépenses supplémentaires à la commune

10 voix pour.

>> Vie municipale

17. PARTICIPATION SEJOUR SKI

Le séjour au ski pour les élèves de CM2 se déroulera du 14 au 18 janvier 2019 à Morzine (Alpes) par l'organisme Loisirs Vacances Services.

Le coût par élève est de 410 € tout compris, transport inclus. L'année dernière, le coût était de 400 € répartis comme suit : 165 € communes, 115 € parents et 120 € coopérative. Cette année, il est proposé : 170 € pour les communes, 120 € pour les parents et 120 € pour la coopérative.

Au total 18 élèves seraient concernés : 7 de Chailley, 7 de Turny, 2 de Boeurs et 2 de Fournaudin.

Soit pour la commune de Turny, un coût de 1 190 €. Le Maire propose au Conseil d'accepter la participation financière de 170 €/enfant soit 1 190 € pour 7 enfants, ce nombre pouvant changer.

Les parents concernés ne prennent pas part au vote. 10 voix pour.

18. COMMISSION DE CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES

Désignation d'un délégué

A compter du 1^{er} janvier 2019, il sera mis en place un répertoire électoral unique (REU). A compter de cette même date, la commission communale de révision des listes électorales n'existera plus. Seul le Maire vérifiera le bienfondé des demandes d'inscription et procédera aux radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions d'inscription sur les listes électorales de la commune. En cas de recours contentieux des décisions du Maire, une commission de contrôle sera chargée de statuer. Cette commission sera composée :

- du délégué du Préfet
- du délégué du Tribunal
- d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux

travaux de la commission, ou, à défaut, du plus jeune conseiller municipal. Le Maire et les Adjointes ne peuvent pas siéger à cette commission.

Rôle de cette commission :

- . s'assurer de la régularité de la liste électorale
- . statuer sur les recours préalables
- . réformer ou confirmer les inscriptions ou radiations prises par le Maire

Fonctionnement de cette commission :

Cette commission doit se réunir au moins une fois par an et en tout état de cause, entre le 24^e et 28^e jour avant chaque scrutin.

Les réunions seront publiques.

Madame Cathy Colin sera membre titulaire et Monsieur Jean-Marc Foucher sera membre suppléant.

19. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le chapitre 12 est en dépassement d'un montant de 16 086.21 €. Cette situation est due à un rappel de salaires sur une année qui a dû être fait suite à un changement de situation au niveau maladie d'une employée en arrêt, ce qui a également augmenté les charges salariales d'où ce dépassement de chapitre. Ces sommes seront remboursées par l'assurance mais sur un autre chapitre.

Proposition est faite de :

♦Retirer les sommes suivantes de ces articles

022	Dépenses imprévues	- 9 000.00 €
6042	Achats prestations de services	- 1 500.00 €
60618	Autres fournitures non stockables	- 100.00 €
60632	Fournitures de petits équipements	- 1 000.00 €
611	Contrats de Prestations de service	- 1 000.00 €
61521	Terrains	- 1 000.00 €
6232	Fêtes et cérémonies	- 2 025.00 €
62878	Versements autres organismes	<u>- 1 000.00 €</u>
		- 16 625.00 €

♦Mettre les sommes suivantes à ces articles

6332	Cotisations versées au FNAL	524.00 €
6336	Cotisations versées au CNFPT	1 255.00 €
6411	Personnel titulaire	13 354.00 €
6458	Cotisations organismes sociaux	467.00 €
6453	Cotisations caisses de retraite	500.00 €
6218	Personnel extérieur	<u>525.00 €</u>
		+ 16 625.00 €

10 voix pour.



La Pécéré
Chambre d'hôtes
15, Grande rue 89570 Turny
Tél. 03.86.35.06.34
@ : alainumpapa@uel.com

CCSA... COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE



La communauté de Communes Serein et Armance continue d'avancer à un bon rythme. Outre la cession d'actif issue de la fusion et dont nous n'avons pas l'utilité (garage de Seignelay, bureaux préfabriqués à Briennon,...), la CCSA étend chaque compétence à l'ensemble du territoire dans le but d'offrir le même service à tous les habitants. C'est le cas du portage de repas, porté par le CCAS de Briennon pour une partie du territoire, il est depuis le 1^{er} janvier servi par la CCSA pour l'ensemble des habitants. Chaque fournisseur de repas poursuit son marché jusqu'au prochain appel d'offres. Le SPANC est également étendu avec le même service et les mêmes objectifs de contrôle pour les communes de l'ex-CCSB.

Dans sa compétence économique et après le rachat des ZAE, la CCSA a cédé des terrains industriels à 2 entreprises qui souhaitent s'agrandir.

Le dossier de la construction de l'école de musique est au stade du choix de l'architecte après avoir déterminé nos besoins avec l'aide du cabinet *Reflets*, programmiste.

Nous travaillons aussi avec le conseil départemental sur le déploiement de la fibre jusqu'à votre maison (FTTH) qui verra notre accès Internet fortement s'améliorer. Le sujet est complexe et coûteux mais est programmé pour aboutir au 2^e trimestre 2019 dans chaque hameau de Turny. Ne soyons pas trop optimistes et espérons une mise en service en 2020. Ce qui me laissera le temps de vous l'expliquer en détail dans le prochain bulletin.

Les déchets sont un sujet qui bouge comme vous avez pu le constater sur nos calendriers. En effet, grâce à un tri sélectif grandissant, à l'intensification du compostage, le volume d'ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) a fortement diminué et ce grâce à vous. Après un pointage de quelques mois, nous nous sommes aperçus que rares étaient les usagers qui sortaient leurs poubelles toutes les semaines. L'expérience de la redevance incitative sur l'ex-CCSB a montré que 26 ramassages par an étaient pratiqués par beaucoup. Nous avons anticipé cette tendance lors de la passation des marchés en demandant une option d'un ramassage toutes les 2 semaines pendant 6 mois. Lorsque nous avons voulu l'activer il s'est avéré que cela obligeait à modifier les tournées (jour de ramassage) 2 fois par an. Nous avons donc fait le choix de l'étendre sur toute l'année. Ceci permet une économie de 100 000 € à l'échelle de la CCSA et donc de diminuer la taxe sur les ordures ménagères de 0.4 % de la base imposable soit environ 4 % de votre facture, c'est suffisamment rare pour être souligné.

Certes, la mise en place incontournable au 1^{er} janvier crée des difficultés dues à l'augmentation des volumes pendant les fêtes, ajoutées au décalage des jours de collecte et à la mise en place, mais les choses vont rentrer dans l'ordre rapidement. A noter, les centres ville, habitat collectif, métiers de bouche, cantines et salles des fêtes restent collectés chaque semaine mais leur taxe reste inchangée.

Ces aménagements vont dans le sens de notre évolution sociétale qui tend à réduire les déchets enfouis et toujours plus de recyclage, c'est j'en suis persuadé une évolution positive et nous y travaillons sans cesse.

Dans le même ordre d'idée, l'agrandissement de la déchèterie de Saint Florentin est arrivée à son terme et termine donc le programme de modernisation de nos 3 pôles (Briennon, Seignelay et Saint Florentin). La séparation des flux de recyclage est de plus en plus sélective, et multiple obligeant à augmenter le nombre de bennes. Innovation à Saint Florentin, les branchages sont broyés sur place permettant de doubler les poids des bennes transportées. Nous envisageons par ailleurs de pouvoir mettre à disposition des communes dans un premier temps, puis des habitants, du broyat pour vos paillages de végétaux.

Comme vous pouvez le constater la CCSA avance pour toujours offrir un meilleur service aux habitants, tout en conservant une maîtrise budgétaire optimisée.

Stéphane Gallois,
Délégué communautaire

>> Patrimoine Culture

TOITURE EGLISE SAINT MAMMÈS : QUAND LES EFFORTS PAIENT !



Toiture église Saint Mammès
Photo ©Thierry Leynet, Architecte du patrimoine

Les travaux de reprise de la toiture de l'église vont pouvoir commencer.

On se rappelle qu'un diagnostic complet des travaux nécessaires à l'église avait été demandé par la DRAC (Délégation Régionale des Affaires Culturelles) et qu'il avait été réalisé par un architecte du patrimoine. Ce dernier avait également établi un échancier des travaux qui, naturellement, plaçait en urgence absolue la couverture et plus particulièrement la face nord de l'édifice.

Dans son programme, l'ensemble de la couverture peut être remise en état en 5 tranches. Les deux premières pour un montant de 320 736 € HT. Il convient de préciser que ces travaux incluent une reprise des pierres en particulier pour les corniches qui supportent la charpente (coût estimé à 88 000 €), une reprise des éléments de charpente dégradés

pour 64 000 €, la couverture elle-même pour près de 122 000 €. Sommes auxquelles il faut ajouter naturellement les honoraires et frais administratifs divers.

L'église étant classée monument historique, l'Etat (la DRAC) couvre 40% des dépenses et la Région Bourgogne-Franche-Comté 20%. Nous sollicitons actuellement une subvention complémentaire de l'Etat par le biais de la Préfecture. Le solde sera à la charge de la commune.

Or c'est pour cette dernière participation communale qu'il faut évoquer l'effort de tous et en particulier des habitants de la commune. En effet, pour alléger la charge sur le budget communal, en partenariat avec les l'Association des Amis du patrimoine et du site de Turny, nous avons lancé une souscription auprès de la Fondation du patrimoine, qui a permis de collecter en 2018 la somme de 18 195 €. L'objectif visé est d'atteindre 30 000 € d'ici décembre. Si tel est le cas, la Fondation ajoutera 5 400 €. Vous avez été 132 à répondre à cet appel au don participatif. La gravure de 900 tuiles a contribué également à cet effort. Enfin, l'animation menée par les 83 bénévoles pour fêter les 500 ans de l'église a permis une recette de plus de 7000 € dont une subvention régionale de 5 000 €.

Tout ceci nous permet de passer du projet à la réalisation !

Actuellement l'architecte prépare tous les documents techniques et administratifs qui vont nous permettre de lancer l'appel d'offre auprès des entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques. Puis ce sera le lancement des travaux en deux tranches, l'une au second semestre 2019, l'autre au premier trimestre 2020, dans la foulée.

Hedou Funéraire
Turny - Saint Florentin

4, route de Chennevières
89570 Turny
Tél. 03 86 35 02 08

7, rue du faubourg Dilo
89600 Saint Florentin
Tél. 03 86 35 04 50

C'est aujourd'hui l'occasion de vous rappeler que les dons à la Fondation du patrimoine sont toujours d'actualité, déductibles des impôts, renouvelables tous les ans : chèque à l'ordre de la «Fondation du patrimoine - église de Turny» déposé à la mairie ou envoyé à Fondation du patrimoine 88 rue Jean-Jacques Rousseau BP 25105 – 21051 DIJON.

Jean-Claude Chevalier
1^{er} Adjoint

>> Patrimoine Culture

3^e SENTIER DES ARTS DE TURNY



Suite au succès des deux premiers Sentiers des Arts de Turny, c'est une troisième édition qui aura lieu les 8 - 9 et 10 juin 2019. Artistes et artisans d'art ont grand plaisir à venir exposer chez les habitants de Turny et ses hameaux qui acceptent d'ouvrir leurs portes le temps d'un week-end artistique.

Faites savoir autour de vous, famille, amis, visiteurs qu'ils sont cordialement invités à découvrir ce 3^e Sentier des Arts de Turny. C'est l'occasion d'apprécier ou redécouvrir les beautés architecturales et paysagères de notre village, de faire le tour de ses hameaux que de nombreux amateurs d'art vont visiter pour la première fois. C'est aussi le moment de partir

à la rencontre d'artistes et artisans d'art qui nous font l'honneur de créer, dans notre village, cette expérience de galerie rurale. Cette année l'ouverture au public se fera durant les 3 jours de 14h à 19h.



Et si vous n'avez pas encore osé proposer votre grange, votre jardin ou votre véranda pour accueillir un ou deux artistes c'est peut-être le moment de vous lancer ! Turny et ses hameaux recèlent de magnifiques petites maisons, fermes, abris, lavoirs et points de vue paysagers... D'autre part la tradition d'accueil des turrois n'est plus à prouver. Alors participez à ce magnifique moment de convivialité dans la commune, vous ne le regretterez pas.

De nouveaux artistes amateurs ou professionnels viendront se joindre à ceux que vous avez déjà découvert depuis deux ans : peintres, sculpteurs, graveurs, photographes, artisans d'art, écrivains. L'originalité des lieux d'exposition vous les feront découvrir sous un jour nouveau.

3^e SENTIER DES ARTS DE TURNY

8 - 9 - 10 JUIN 2019 14h à 19h

BAS-TURNY TURNY LES MARAUX COURCHAMP L'HOPITAL LINANT LE SAUDURANT LE FAYS



Wilga expose à la Grange de Gisèle au Fays Mai 2018

Contact artistes,
artisans d'art,
accueillants de Turny :

Cathy Colin
tél. 06 31 43 52 11
catycolin@hotmail.fr

Mairie de Turny
tél. 03 86 35 10 99
mairie@turny.fr

Inscriptions avant le
15 avril 2019

>> Patrimoine Culture

BIBLIOTHÈQUE

L'heure du conte

Le 1^{er} décembre, l'heure du conte a réuni 13 enfants âgés de 3 à 8 ans venus à la bibliothèque pour écouter des histoires de Noël. Pendant une heure, ils ont partagé les aventures de Petit-Sapin qui voulait tant aller avec les grands à la belle fête de Noël, de la sorcière Clara Bistouille, amoureuse du Père-Noël, du pantin Tom Chiffon qui égaye la solitude du vieil homme, de Petit-Ours qui ne veut pas aller se coucher car il veut absolument voir le Père-Noël ou de la petite Teeka qui, au Pôle Nord, a la lourde tâche de préparer les huit rennes qui tireront le traîneau chargé de cadeaux. A travers huit histoires variées, les enfants ont pu rêver et goûter un peu la magie de Noël.

Après la lecture, ils ont partagé avec leurs parents gâteaux, boissons et friandises offerts par la bibliothèque. Ce fut une belle après-midi et rendez-vous est pris pour Noël prochain !



Des nouveautés

Rien de tel qu'un livre pour passer un bon moment au coin du feu !

La bibliothèque de Turny a sélectionné pour ses lecteurs une vingtaine de nouveautés parmi les prix littéraires 2018 et les succès d'édition. Même si vous n'êtes pas encore inscrit à la bibliothèque n'hésitez pas à venir nous voir et profiter de ces lectures...

La tresse : 3 destins de femmes qui s'entrecroisent de l'Inde au Canada en passant par l'Italie... Très fort et dépayçant.

Le lambeau : l'homme se met à nu pour raconter l'indicible violence de l'attentat à Charlie Hebdo, et sa peur. La mort de ses camarades devenue obsession. Sa reconstruction longue et difficile, aidé de ceux qui l'ont soigné et soutenu sans faille...

Idiss : Robert Badinter raconte avec amour sa grand-mère immigrée juive de l'Empire russe venue à Paris avant 1914... Bouleversant !
Et aussi : *Couleurs de l'incendie* de Pierre Lemaitre, *Le meurtre du commandeur* d'Haruki Murakami, ou *Les enfants après eux* de Nicolas Mathieu... sans oublier le dernier Françoise Bourdin *Gran Paradiso*, et même Lucky Luke : *un cowboy à Paris*...

Et puis les 300 livres enfants, adolescents, adultes prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne ont été changés fin décembre. Chacun devrait trouver de quoi occuper ses soirées d'hiver !

Marie Laure Morlet
Cathy Colin

Bibliothèque de Turny ouverte au public
lundi et jeudi de 16h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 16h30
samedi matin de 10h à 12h

>> Fêtes et manifestations

VOEUX DU MAIRE 2019



Comme tous les ans, Stéphane Gallois entouré de l'équipe municipale a présidé la cérémonie des vœux à la population. Environ 80 personnes étaient présentes ainsi que quelques élus. Après avoir remercié les personnels communaux dont les tâches, en particulier de secrétariat, se complexifient, il a salué l'arrivée de 2 nouveaux pompiers.

Les animations municipales vont toujours bon train, avec en particulier cette année un 11 novembre rassemblant un nombre remarquable de participants, une fête destinée à marquer les 500 ans de l'église ayant attiré une foule nombreuse. Seule interrogation : la fête patronale qui semble s'essouffler.

Il a salué le travail en commission qui permet des décisions concertées lors des conseils municipaux. Ainsi rappelant les actions menées en 2018 il a cité les deux chemins revêtus au Bas-Turny, l'aménagement du parking de la salle des fêtes, la poursuite du chemin piéton entre le Bas-Turny et le bourg, les travaux d'accessibilité (cabinet médical et salle des fêtes), l'achat d'un terrain jouxtant l'église et la coopération avec la Police Municipale de Saint Florentin.

L'année 2019 devrait voir se réaliser les travaux dans l'ancienne maternelle : restaurant scolaire, local agent technique, pompiers, logement ; la fin de l'aménagement autour de la salle des fêtes, une première tranche de la toiture de l'église, la pose d'un jeu extérieur à l'école et la rénovation du jardin du souvenir.

Le maire a enfin rappelé l'implication des communes dans le fonctionnement de la Communauté de Communes

ainsi que les projets que cette dernière envisage : boulo-drome, école de musique, développement du numérique et projet de piscine, avant de conclure : *Partout les gens travaillent, partout les choses avancent, nul ne peut grandir seul, ce n'est qu'ensemble que l'on progresse durablement* et de citer Olivier Wendell Holmes : *L'essentiel en ce monde n'est pas l'endroit où nous sommes, mais la direction dans laquelle nous marchons.*

Les vœux du Maire ont été suivis de la traditionnelle galette des rois.

Jean-Claude Chevalier
1^{er} Adjoint



COUP DE POUCE

Peinture intérieur, extérieur
Revêtement
Sols
Vitrerie
Isolation

Tél. 03 86 35 25 15
Port. 06 87 78 01 02
peje.guenot@wanadoo.fr
4 ruelle du Bouquet L'Hôpital 89570 Turny

>> Fêtes et manifestations

NOËL DES ENFANTS... ET DES AINÉS



Remise des cadeaux à tous les enfants de Turny (0 à 10 ans)

Les enfants de Turny avaient rendez-vous avec le Père Noël le samedi 15 décembre au matin à la salle des fêtes.

Le Père Noël est arrivé pour assister au spectacle de *Julien L'magicien et Vanessa*, avec les enfants.

Puis devant le sapin, il a distribué une soixantaine de livres aux enfants de la commune.

La matinée s'est terminée par un goûter avec papillotes, clémentines, gâteaux et boissons.

Merci Père Noël !

Le CCAS avec l'aide des conseillers municipaux, a distribué, le week end des 15 et 16 décembre plus de 110 colis aux aînés de la commune de plus de 70 ans. Sac isotherme couleur or pour les femmes et couleur blanche pour les hommes avec à l'intérieur de quoi faire un délicieux réveillon.

Un kalankoé a également été offert à chaque femme recevant un colis.

Viviane Chaussin
Adjointe Fêtes et Cérémonies

SAINTE BARBE

La Sainte Barbe est l'occasion d'honorer et de remercier les pompiers du Centre de Première Intervention de Turny. Ce 15 décembre 2018 au cours de la cérémonie à la Mairie, ont été mis à l'honneur :

- Les deux nouvelles recrues du CPI Solène Gardé et Renata Riff
- Le 1^{ère} classe Marceau Gallois qui devient pleinement pompier du fait de sa majorité
- Le Sergent Pierre Fray passé Sergent Chef
- Le Sergent Chef Romain Marius promu Adjudant. Il est le premier dans l'histoire du CPI à atteindre ce grade par formation. Il est aussi honoré de la médaille de l'union départementale pour 15 ans de service.

Le CPI de Turny compte aujourd'hui 10 pompiers volontaires dont 5 en double affectation qui transmettent des connaissances et une pratique indispensable.



CPI de Turny (plastrons rouges)

2^e rang de gauche à droite : Marceau Gallois - Pierre Fray - Christophe Vaher - Romain Marius

1^{er} rang de gauche à droite : Laura Rodrigues - Rénata Riff - Aurélie Leyrat - Solène Gardé - Jean-Baptiste Elisabeth - Christelle Gallois
Accompagnés de Christian Hanniet - Claude Hugot - Jean-François Bouzonie (anciens chefs du CPI de Turny)

>> Fêtes et manifestations

UN 11 NOVEMBRE 2018 FÊTÉ DIGNEMENT A TURNY

Fin du cycle de célébration de la grande guerre

2014 a marqué le début d'un cycle de célébrations qui a duré quatre ans et ayant pour thème le Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. 2018, c'est la fin de ces 4 années de commémoration. Le 11 novembre 1918, il y a cent ans, l'Armistice tant attendu, est signé. Il va mettre un terme à la Première Guerre Mondiale. Toutefois, il faut attendre la signature du traité de Paix de Versailles le 28 juin 1919, pour que les soldats puissent rentrer dans leur foyer.

A Turny, tous les hommes âgés de 20 à 49 ans, sont mobilisés le 2 août 1914. On compte 125 hommes mobilisés à Turny sur une population de 713 habitants en 1911, soit 17% des habitants, un ou plusieurs hommes actifs dans chaque famille. 26 poilus sont Morts pour la France.



Cérémonie au cimetière de Turny
Dépôt des roses sur les tombes des Poilus

Une cérémonie émouvante

Plus de 100 habitants de Turny se sont retrouvés pour cette cérémonie du 11 novembre 2018. Ils témoignent ainsi que cette période de l'histoire reste dans toutes les mémoires.

Le dépôt des roses sur les tombes des soldats Morts pour la France au cimetière de Turny fut un moment émouvant. Ont été fleuries les tombes de 13 d'entre eux, le Maire rappelant leur parcours de guerre. Un hommage a été rendu devant les sépultures de : Armand Corgeron, Léo Corgeron, Gaston Couillard, Fernand Gourmand, Albert Jossot, Louis Pierrot, Fabien Thierry, Marcel Lechain, Maxime Martin, Maurice Paillery, Paul Bernelle, Marius Roy, Maurice Viault.

Hommage au Monument aux Morts.

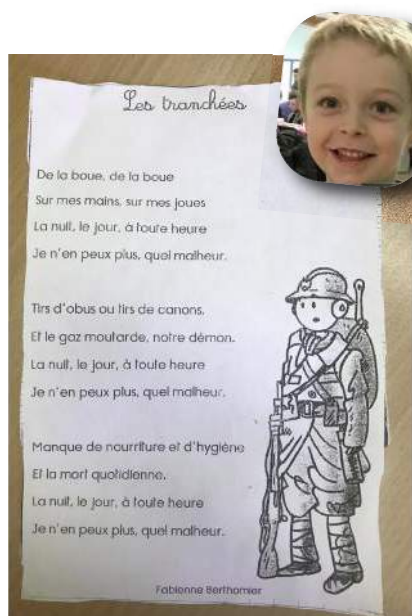
Le Maire, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a conduit la cérémonie. Un hommage particulier a été rendu aux cinq Turrois, Morts pour la France en 1918 :

André Chabard,
Gaston Couillard,
Charles Deligne,
Irénee Villain,
Camille Bonaventure.

En présence de leur institutrice, des enfants de l'école ont chanté le refrain de la Marseillaise et ont lu des poésies. Des acteurs de la compagnie de théâtre de Turny "la compagnie du parapluie" ont interprété un joli texte écrit pour la circonstance. Trois jeunes ont accompagné, au violon, à la trompette et à la guitare, cette cérémonie du souvenir. Les pompiers de Turny étaient présents, comme chaque année.



Cérémonie au Monument aux mort de turnys



Poème offert par Loïc aux Poilus de Turny

L'exposition les soldats de Turny pendant la guerre

La longue cérémonie s'est clôturée en salle du conseil avec le verre du souvenir, salle dans laquelle était installée l'exposition "les soldats de Turny pendant la Grande Guerre".

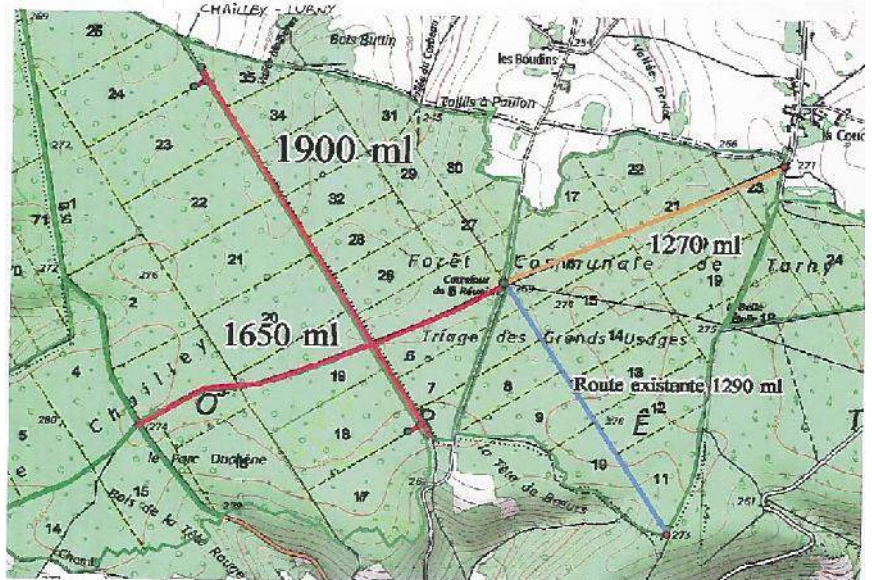
>> Aménagement - Travaux

CHEMIN FORESTIER

Sur proposition de l'ONF qui gère notre forêt, nous envisageons avec Chailley et Venizy l'aménagement d'un chemin forestier. Pour ce qui nous concerne il se situe à la limite cadastrale entre Turny et Chailley (une petite partie uniquement sur Turny).

C'est un projet ancien remis à l'ordre du jour par l'exploitation prochaine des parcelles de bois de ce secteur. Il permet de faciliter l'accès aux parcelles pour leur exploitation et permet donc de mieux valoriser nos bois à la vente. Bien sûr il facilite aussi l'accès aux affouages et aux promenades en famille.

Le coût pour la part de Turny est estimé à 238 000 € subventionné à 80% et financé pour la part restante à notre charge par la vente des bois pour l'élargissement de 40 000 € environ ce qui représente un solde positif de 14 000 €. Valoriser notre patrimoine forestier pour les générations futures est notre devoir.



Chemin forestier en projet (en rouge)

S. Gallois

ECLAIRAGE PUBLIC



Eclairage public led au Fays

Rénover pour économiser

Le conseil municipal a décidé de moderniser l'éclairage public qui comporte environ 160 points lumineux répartis sur toute la commune.

Il faut savoir que même si une économie d'énergie a été réalisée il y a 10 ans environ en optimisant la durée d'allumage, la consommation d'électricité reste importante. Par ailleurs les coûts d'entretien de maintenance sont une charge lourde et grandissante pour laquelle le coût de recyclage des lampes usagées était très onéreux. D'autre part nous nous devons, en simples citoyens, d'agir pour des économies durables.

C'est pour ces raisons que le Conseil Municipal a décidé d'un programme de travaux sur 4 ans (Le Fays/Le Saudurant (programmé en 2017 et réalisé en 2018) – Linant/Courchamp en

2018 – L'Hôpital / Bas Turny en 2019 – Turny / Les Maraux en 2020) - La rue du Parc a été anticipée pour permettre une mise aux normes avant que la subvention pour ce type d'éclairage ne cesse. Cette opération est financée à 50 % par le Syndicat Départemental Energie de l'Yonne.

La récente réalisation des 2 premières tranches ne nous permet pas de mesurer encore avec précision les économies réalisées mais nous sommes en cours de modification de puissance d'abonnement et nous ne faisons plus beaucoup intervenir l'entreprise de maintenance.

Chacun a pu aussi noter l'amélioration de la qualité de l'éclairage de nos voies.

S. Gallois

>> Aménagement - Travaux

JARDIN DU SOUVENIR



Jardin du souvenir cimetière de Turny

La crémation est un choix qui se développe de façon importante. Turny a été une commune pionnière quant à l'aménagement d'un site du souvenir. Cet espace permet au choix la dispersion des cendres ou la conservation de l'urne funéraire dans un petit caveau dénommé cave-urne. Cet espace mérite aujourd'hui une rénovation complète. Le conseil municipal a décidé de reprendre en particulier la partie jardin où les cendres sont dispersées. Les deux espaces de dispersion seront conservés en l'état, d'une part parce que leur structure est réglementairement conforme et d'autre part car il convient de respecter les cendres déjà dispersées. L'entourage de ces deux

espaces sera repris en briques tout comme la délimitation périphérique de ce jardin qui sera gravillonnée et équipée d'un banc. Enfin une stèle permettra de fixer des plaques mentionnant l'identité des défunts dont les cendres sont répandues. La végétalisation du jardin du souvenir et des bacs qui l'entourent sera entièrement reprise avec des végétaux variés et résistants, les buis étant atteints par la pyrale.

Lorsque l'actuel jardin du souvenir ne disposera plus de place pour de nouvelles cave-urnes, un nouvel espace sera ouvert dans le nouveau cimetière un colombarium pourra également être envisagé. Enfin, le règlement de l'usage de ces espaces sera revu prochainement pour mieux répondre à la fois à la réglementation et aux attentes des habitants.

JC Chevalier

LIAISON PIETONNE

Enfin !!! La liaison piétonne entre Bas Turny et Turny est réalisée ! C'est au terme de multiples demandes et de négociations que nous avons pu réaliser cet aménagement. Ce n'est pas la pertinence du projet qui faisait défaut mais un droit de sol. En effet, les accotements hors agglomération sont la propriété du SRD (département) et nous ne pouvons les aménager sans accord (et normalement à sa charge). Mais encore faut-il être cohérent sur la réalisation technique : les services du SRD préféreraient le chemin sur l'autre côté de la route demandant ainsi 2 passages piétons. C'est grâce à l'intervention de notre conseillère départementale, Marie Laure Capitain, que le dossier a pu se dénouer. Un petit aménagement sur le pont (côté Turny) a été réalisé pour permettre la continuité du cheminement. Nous avons donc réalisé ce chemin piétonnier qui permet de circuler à pied ou à vélo, avec des enfants en meilleure sécurité. Certes moins utilisé l'hiver la première tranche a déjà vu accroître la fréquentation.



Liaison piétonne Turny - Bas-Turny

Si le succès de cet aménagement est probant, nous pourrions envisager de poursuivre sur d'autres sites empruntés par des piétons.

Restons tout de même vigilants, piétons et automobilistes, à la sécurité des uns et des autres.

Stéphane Gallois

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT EURL RAMILLON

La création de cette entreprise date de l'année 1968 par Bernard Ramillon.

En 1999, arrive l'heure de la retraite bien méritée pour ce monsieur.

Xavier Ramillon, son fils, reprend le flambeau, en possession :

- du C.A.P. et B.E.P de dessinateur en bâtiment,
- du B.T. encadrement de chantier,
- du B.T.S. bâtiment.

Il a bien souvent accompagné son père sur les chantiers pendant les congés scolaires.

Aujourd'hui son entreprise est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

- Truelles, tamis, bétonnière, pelles, charriot élévateur, échafaudage, pour le côté matériel et

- Ciment, chaux, béton, sables, briques etc... pour le côté matériaux,

- Mais également plans, devis, relations clients, suivi de chantier, ou encore facturation, gestion...

sont le quotidien de Xavier Ramillon.

Les travaux qu'il entreprend sont divers :

- De la rénovation comme du neuf
- Aménagement intérieur comme extérieur
- Couverture
- Ravalement.

Et cela dans un rayon d'environ 15/20kilomètres.

Il a, à son actif 2 salariés.

Son point de vue sur l'artisanat, c'est être proche du client, être à son écoute, donner une idée, un avis, et surtout que le client soit satisfait du résultat.

Telle est sa façon de voir. Et quand il en parle, c'est avec cœur et respect.

Donc n'hésitez pas... Le siège social de son entreprise est située à Neuvy-Sautour, plus exactement à Chainq. Il est domicilié dans la commune, à l'Hôpital, et il travaille souvent à Turny et ses hameaux.

Maryvonne Crochet Gosso



EURL RAMILLON
Ent. GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
Rénovation et Neuf
Maçonnerie • Couverture • Ravalement
Aménagements intérieurs et extérieurs
03 86 43 48 66 - 89570 NEUVY-SAUTOUR
ramillon.xavier@orange.fr



Vie associative

LA COMPAGNIE DU PARAPLUIE



Depuis 1987, la Compagnie du parapluie, présente des spectacles et participe à la promotion du théâtre amateur au sein de notre commune.

Cette saison, nous avons fait le choix de présenter, pour le spectacle d'automne un comédie show sur le thème de la famille. Ce spectacle a été entièrement écrit par nos soins, et chaque membre de la troupe a pu participer par ses idées, sa plume ou son soutien à l'écriture des 9 sketches et aux coupures publicitaires parodiques.

Ce spectacle nommé **Calendrier de Famille** présenté les 8 et 9 décembre 2018 à Turny a rencontré un vif succès, nous encourageant à le présenter dans d'autres villages alentour.

Ainsi, nous avons eu le plaisir de faire rire

les habitants de Neuvy-Sautour le 19 janvier 2019 grâce à l'invitation de l'association « NA animation ». Nous tenons à les remercier de nous avoir fait confiance et de leur accueil. Nous avons aussi donné rendez-vous le dimanche 3 février 2019 à 15 h à la salle des fêtes de Chailley pour la dernière date (pour l'instant) de ce spectacle comique aux personnages attachants.

Ce début d'année, nous avons tenu notre Assemblée Générale lors de laquelle un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau Bureau directeur ont été élus. Daniel Guillemain, étant l'un des membres fondateurs de la troupe, président depuis 25 ans de la Compagnie du parapluie souhaitait passer la main et se consacrer à d'autres projets. Régine Fournier, notre trésorière souhaitant elle aussi quitter son poste.

Le flambeau est donc repris par un nouveau Conseil d'Administration composé de 3 femmes et 3 hommes. Ce dernier a choisi de confier la responsabilité de président à Jean-Denis Bécu, de vice-président à Marceau Gallois, de trésorière à Sandra Mulot, de secrétaire à Betty Chaudy. La parité est à l'honneur tant dans le CA que dans le Bureau.

Nous tenons à remercier chaleureusement Daniel Guillemain et Régine Fournier pour leur travail, leur passion et leur dévouement dont ils ont fait preuve pendant toutes ces années au sein de la Compagnie. Ils nous manqueront et nous ferons de notre mieux pour qu'ils soient fiers de l'héritage qu'ils nous ont transmis.

Nous préparons également notre spectacle de printemps. Une grande pièce, pleine de surprises, de rires et de quiproquo que nous aurons le plaisir de vous présenter les 5, 6 et 7 avril à la salle des fêtes de Turny. Nous vous y attendons nombreux.

Si vous aussi, l'envie de monter sur les planches vous tient, vous pouvez nous rejoindre. Alors sautez le pas et prenez contact avec nous !

Bonne année de théâtre avec la Compagnie du parapluie.

Nos coordonnées : compagnieduparapluie@gmail.com



Jean-Denis Bécu
Président

>> Vie associative

ADMR, premier réseau français associatif de services à la personne



Tous les ans à l'approche du printemps, l'ADMR organise un temps fort de solidarité : les équipes de salariés et de bénévoles du réseau proposent des fleurs pour le jardin dans les villages. En retour, chacun est invité à faire un don pour soutenir l'action du réseau et manifester son soutien au projet de l'ADMR : aider les personnes à mieux vivre chez elles en leur apportant un service de qualité et de proximité.

Journée Fleurs le samedi 13 avril 2019 matin
Place de la Mairie à Turny (à côté de la machine à pain)

Ménage, repassage, aide et accompagnement à domicile, téléassistance Filien ADMR, ... tout au long de la vie, que l'on soit bien portant ou malade, l'ADMR propose un service sur mesure pour améliorer la qualité de vie ou faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie. Les services de l'ADMR s'adressent à tous : familles, célibataires, jeunes retraités, personnes âgées, en situation de handicap ou personnes malades.

L'ADMR tire sa force de l'engagement et de l'implication de ses bénévoles, qui sont au cœur de son organisation. Proche des personnes accompagnées par le réseau, à leur écoute, le bénévole conçoit l'offre de service qui répond le mieux aux besoins des personnes.

L'ADMR est présente à Turny et ses hameaux.

Maison des Services 1 rue Abel Boichut 89770 Chailley Tél. 03 86 35 30 88
Permanence de la coordinatrice les mardi et jeudi de 9h à 16h

Cathy Colin
Présidente

La Petite Varenne

Chambre d'hôtes et
Gîte

Pour 2 personnes.

Route des Varennes
89570 TURNY

Jean-Claude et Marie-Laure
CHEVALIER-MORLET



Site : www.petitevarenne.fr ; e-mail : petitevarenne@fnse.fr ; tél : 33 (0)3 86 35 21 47

Ce coloriage format XXL a été réalisé par Raymonde Viaut, 92 ans, habitante des Maraux.

Il est actuellement exposé à la Bibliothèque de Turny et vendu au profit de l'Association du Patrimoine pour la rénovation de l'église de Turny. A cet effet une tirelire recueille vos dons.

Raymonde Viaut oeuvre depuis longtemps pour Turny.

Elle a déjà réalisé des assiettes avec la photo de l'église Saint Mammès ainsi que différents coloriage aux sujets variés. Notre ancienne recherche encore aujourd'hui des assiettes de couleur ou blanches pour poursuivre inlassablement ses travaux manuels. Vous pouvez les déposer à la Mairie à son intention.



VISIRIS
VOTRE OPTICISME SPECIALISÉ

Elodie Prunier
26, av Joséphine Normand
Route de Saint Florentin
89210 Briennon-Sur-Armançon

Du mardi au jeudi : 9h - 12h/14h - 19h
Vendredi 9h/19h - Samedi 9h/18h

Tél : 03 86 43 84 34
Contact@visiris.fr - www.visiris.fr

>> Vie associative

ASSOCIATION SPORTIVE DE TURNY



Après-midi Jeux Association Sportive le 3 février 2019

C'était la deuxième fois que l'Association Sportive de Turny organisait son après-midi « Jeux de société » le dimanche 3 février dernier. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour passer un moment convivial. Venues de Turny ou des environs, en famille ou entre amis elles ont pu jouer au Rummikub, au Triomino, au Monopoly et autres Scrabble ou découvrir de nouveaux jeux prêtés par le magasin « Cartes sur table » à Auxerre. Les enfants n'étaient pas en reste, de nombreux jeux étaient à leur disposition. Comme l'année dernière ce sont les jeux de lettres ou de chiffres qui ont rencontré le plus de succès. Pour agrémenter l'après-midi, la buvette proposait crêpes, gauffres et boissons, ce qui a permis à notre association de réaliser un petit bénéfice.

• Une marche pour tous le dimanche 23 Juin, départ de la salle des fêtes de Turny à 9 h, inscriptions sur place à partir de 8h30. Deux boucles d'environ 8 et 14 km seront proposées (circuit balisé, allure libre). Un café d'accueil, un ravitaillement sur le parcours et un pot à l'arrivée vous seront offerts.

Participation : 3 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Nous vous attendons nombreux !

Et bien-sûr, les cours de gym le mardi de 20h à 21h et de yoga le jeudi de 18h30 à 19h30 continuent à la salle des fêtes de Turny.

Marie-Laure Morlet
Secrétaire Association Sportive

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

2018 vient de s'achever. Pour l'association, ce fut une année de labeur car, outre ses activités rituelles : ventes de livres à quelques marchés de Saint-Florentin à la belle saison et à la fête de Turny, buvette et enveloppes au 14 juillet, loto de novembre et quelquefois organisation de concerts, nous avons mis en œuvre notre idée de proposer des tuiles à graver pour la future toiture de l'église.

Par cette «idée» nous avons récolté 5 893 €, reversés à la Fondation du patrimoine, l'association y a ajouté, de ses deniers, 2 700 €.

840 tuiles ont été gravées, venant de 29 habitants de Turny (nul n'est prophète en son pays) 50 d'autres communes de l'Yonne et 107 de divers coins de France ou d'ailleurs....

8 membres de l'association ont œuvré pour cette réussite ne comptant pas leur peine et leur temps. Jean-Claude, Laurette et Eric de la mairie nous ont apporté également une aide précieuse : que tous soient remerciés ici.

2019 nous verra fidèles à nos activités et elle passera avec son lot de bonnes et moins bonnes choses pour chacun d'entre nous. Souhaitons qu'elle soit la meilleure possible et voit les tuiles souvenirs des 500 ans de notre beau monument monter tout là haut pour veiller sur la commune.



Gravure des tuiles par l'Association du Patrimoine

La présidente,
Gisèle Corgeron



Vie associative

TURNY DANSE

Petite pause pendant les vacances de Noël pour les danseuses. A la rentrée elles se sont vues offrir un cadeau de Noël à l'effigie de Turny Danse.

Pour Justine, Automne, Mylène et Klara il n'y a pas eu vraiment de pause étant donné qu'elles ont participé avec la troupe auboise *Mill'Accords* aux trois représentations qui ont été données à la salle de spectacle de Saint-Germain fin janvier.

Un superbe spectacle alliant la joie, le rire, l'émotion le tout enveloppé par une troupe généreuse, chaleureuse et talentueuse. Nos 4 filles se sont bien intégrées et ont bien assumé leur mission. Encore bravo à elles pour ce challenge réussi. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 23 février à 20h30 au Théâtre de Champagne à Troyes au profit des *Restos du Cœur*. 14 € le



billet. Réservation à la Maison du Boulanger - 42 rue Paillot de Montabert à Troyes. Tél 03 25 40 15 55. Si vous voulez passer une excellente soirée, repartir avec des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête, n'hésitez pas, les filles comptent sur vous !

Retour dans le présent où toute la troupe travaille d'arrache-pied pour vous présenter un gala inoubliable le 6 juillet.

Notez déjà la date sur votre calendrier !

En attendant, petit aperçu en images des spectacles de Saint-Germain, juste pour vous donner l'envie de nous rejoindre au Théâtre de Champagne le 23 février.

A bientôt !

Florence De Pinho
Présidente

ATELIER PEINTURE LA MIELLERIE

3 route de Saint Laurent
L'Hôpital 89570 TURNY

06 28 03 60 27



pas.joc@orange.fr
entre aiguilles et pincesaux

jocelyne cornet

Douceur' Emeline Votre instant bien-être



06 03 25 03 59

perdriat.emeline@gmail.com
89570 TURNY



Vie associative

TURNY-PETANQUE Activités sur l'année 2019



Calendrier

Dimanche 13 janvier
Galette des Rois

Dimanche 10 février
Concours de belote

Samedi 16 mars
Concours doublettes
(valeur des lots 200 €)

Samedi 15 juin
Concours doublettes
(valeur des lots 150 €)

Dimanche 7 juillet
Journée champêtre
(pétanque, pique-nique sur inscription)

Dimanche 14 juillet
Jeux divers avec *Turny-Pétanque*

Samedi 14 septembre
Concours doublettes (lots, mises)

Vendredi 25 octobre
Pétanque et finale interne

Week-end 2-3 novembre
Assemblée Générale
Soirée repas

L'Association Turny-Pétanque est un club de loisir ouvert à tous, personnes jeunes et adultes désireuses de s'initier à la pétanque ou pour les pratiquants de venir jouer sur les terrains les après-midi d'entraînements (voir le calendrier), vous serez toujours les bienvenus et reçus en toute convivialité.

Les terrains sont situés derrière la salle des fêtes de Turny, un local communal d'accueil et des sanitaires sont disponibles les jours d'entraînements et des concours.

Des activités complémentaires à la pétanque sont aussi pratiquées tel que:

- jeu de palets
- jeu de molkky
- jeu de boules molles
- jeu de quilles

L'Association Turny-Pétanque participe chaque année aux concours des aînés ruraux (50 ans et plus) organisés par Générations Mouvements sur le plan départemental, régional et national (réservés aux clubs de loisirs)

Pour couvrir tout problème ou incident sur le terrain, une assurance est obligatoire, la carte du club est personnelle, elle certifie l'adhésion et le coût est fixé à 10 € par an



Cette année les entraînements se pratiqueront le vendredi après-midi à partir de 14h (sauf intempéries).

Lors de ces entraînements des points seront attribués individuellement:

- 1 point pour assiduité (jour de présence)
- 1 point pour chaque partie gagnée

En fin d'année le comptage sera fait pour chacun et une finale sera organisée entre les 8 premiers (récompenses prévues, date retenue le 25 octobre 2019).

Pour tous renseignements, s'adresser aux responsables :
Tel. 06 30 16 62 58 (M. Charonnat Jean-Pierre) ou
Tel. 06 32 31 31 22 (M. Vacavant Philippe)



Vie associative

CERCLE GENEALOGIQUE

250 visiteurs à l'exposition "Les soldats de Turny dans la grande guerre"



Exposition Les Poilus de Turny
réalisée par le Cercle Généalogique 2018

Du 11 novembre au 1^{er} décembre 2018, le Cercle généalogique de Turny, a invité le public à découvrir l'exposition, réalisée pour l'anniversaire du centenaire de l'armistice de la guerre de 14/18 et installée dans la bibliothèque de Turny. Ce sont plus de 250 visiteurs qui se sont déplacés.

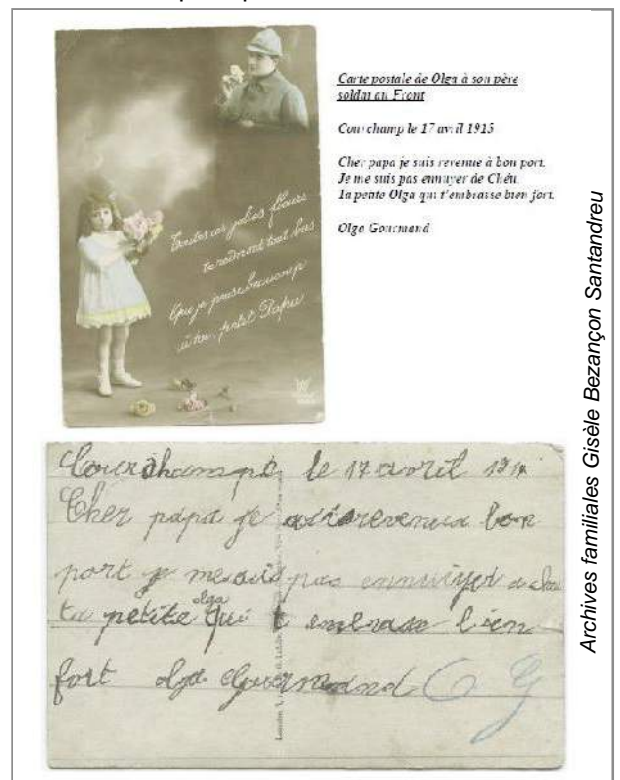
Avec une visée pédagogique, l'exposition a relaté les circonstances qui ont déclenché le conflit et le déroulement de la guerre durant presque cinq années. Car si l'armistice, qui marque la fin des combats, est signé le 11 novembre 1918, ce n'est qu'en juin 1919 que le traité de paix est signé à Versailles entre l'Allemagne et les Alliés. Les soldats ne seront démobilisés qu'après juin 1919. La plupart des 125 hommes de Turny, de 20 à 51 ans, mobilisés comme soldats, vont rentrer dans leurs foyers, certains blessés, malades, tous marqués à vie par les horreurs de la guerre. 26 d'entre eux sont morts dans le conflit.

Un hommage a été rendu à ces 26 soldats, Morts pour la France, en présentant pour chacun d'entre eux, un panneau détaillé sur leur parcours de guerre et leurs lieux de décès sur les principaux fronts. Des lettres, cartes postales, photographies, casque militaire, journaux d'époque prêtés par des familles de la commune, ont permis de s'immerger dans le vécu des Turrois à cette époque, sur le front comme à l'arrière. Une partie de l'exposition a été consacrée à l'histoire de la construction du monument aux morts, situé près de la mairie et de l'école.

Les enfants des écoles primaires de Turny et de Chailley se sont rendus à l'exposition, avec leurs enseignants, ce qui a permis la transmission nécessaire de notre histoire aux nouvelles générations. Des élèves ont participé activement à la cérémonie exceptionnelle du centenaire du 11 novembre 2018, qui a rassemblé plus de 100 personnes autour du monument aux morts, avec un dépôt de fleurs sur les tombes des poilus. Elles ont pu, elles aussi, découvrir l'exposition, déplacée dans la salle du conseil.

Merci à tous, enseignants, élèves, familles des poilus, bénévoles de la bibliothèque, personnel de la mairie, élus municipaux, pour leur participation à ce moment de souvenir.

Véronique Battut
Présidente du Cercle généalogique de Turny



Carte postale de Olga à son père
soldat au Front

Coucy-champ le 17 avril 1915

Cher papa je suis revenue à bon port.
Je ne suis pas ennuyée de Clément
La petite Olga qui t'embrasse bien fort.

Olga Gourmand

Archives familiales Gisèle Bezançon Santandreu

Le grand débat national

Lundi 18 février 2019
20h00

La commune de Venizy met à disposition pour nos 6 villages
(Butteaux, Chailley, Champlost, Mercy, Turny et Venizy)

La Maison de la Culture

pour exprimer vos opinions pour le Grand Débat



Grand Débat National, mode d'emploi

Du 22 janvier 2019 au 15 mars 2019, à l'initiative du Président de la République, le Gouvernement organise un grand débat national *permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français*. Le débat s'organise autour de 4 thématiques :

la transition écologique,
la fiscalité et les dépenses publiques,
la démocratie et la citoyenneté,
l'organisation de l'Etat et des services publics.

Comment y participer ?

► Cahier de doléances à votre disposition dans votre mairie

La mairie de Turny a ouvert un cahier de doléances dans lequel chaque citoyen peut transcrire ses doléances, qu'elles soient sous forme d'attentes, de revendications et/ou propositions. Le destinataire de ce document est le Président de la République.

► Organisation ou participation à un débat citoyen

Il est possible de participer à un débat organisé près de chez soi ou même d'organiser une réunion locale. Un kit d'organisation est mis à disposition sur le site internet du grand débat. L'agenda des réunions publiques est disponible sur le site internet.

► Contributions par courrier

Vos contributions peuvent être envoyées par courrier postale à l'adresse suivante : Grand débat national BP 70 164 Paris Cedex 07

► Contributions en ligne

Le site www.granddebat.fr est dédié aux participations en ligne de chaque citoyen.



Le site internet précise : *Le Gouvernement prendra en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du Grand Débat National, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun. Sous le contrôle des garants, toutes les contributions seront rendues publiques, analysées et restituées au Président de la République et au Gouvernement. ... Elles permettront de forger un nouveau pacte économique, social et environnemental et de structurer l'action du Gouvernement et du Parlement dans les prochains mois.*

*Janvier 2019...
Cartes postales de Turny*

